

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT  
de Lille**Objet :**Référence :  
2024 / 2 / 8

SUBVENTION  
EXCEPTIONNELLE  
A L'ASSOCIATION  
ETOILE CLUB  
ANSTAING CHERENG  
TRESSIN GRUSON  
SAINGHIN-EN-  
MELANTOIS  
(EACTGS)

DATE DE CONVOCATION  
26 Mars 2024DATE D'AFFICHAGE  
26 Mars 2024NOMBRE  
DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 19

VOTANTS : 22

NOTA : Le Maire certifie  
que le compte rendu de  
cette délibération a été  
affiché à la porte de la  
Mairie le :

**EXTRAIT DU  
DELIBERATIONS****du Conseil Municipal de la Commune de CHERENG**

L'an deux mil Vingt Quatre, le Trois Avril à 18 heures 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune de CHERENG s'est réuni au lieu  
ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Pascal ZOUTE,  
Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance,  
laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à  
la loi.

**Présent(e)s :** MM. ZOUTE Pascal, BARBE Eric, BUISSE Jean-Louis,  
BULTEY Dominique, DECALONNE Jean-Louis, DELBROUCQ Damien,  
DEMOYER Pascaline, DESROUSSEAUX Patricia, DUBOIS Laurent,  
GHESQUIERE Didier, HERBAUT Pierrette, LOUNICI Bérengère, MELI Odette,  
RECLOUX Hélène, REVEILLON Eric, SCELLIER Fabienne, WAQUET Johanne,  
WATTEAU Bernard, WAUCQUIER Isabelle

**Absent(e)s excusé(e)s :**

Mme DYRDA Aurélie donne pouvoir de vote à M. BUISSE Jean-Louis  
M. GHESTEM Charles-Edouard donne pouvoir de vote à M. REVEILLON Eric  
Mme SCHIRMER Lucie donne pouvoir de vote à Mme RECLOUX Hélène

**Absent :** M. LLANES David

**A été nommé secrétaire :** M. GHESQUIERE Didier

L'Assemblée est informée que le 45<sup>ème</sup> tournoi de Pâques de football, organisé  
par l'EACTGS le 30 et 31 mars 2024, était placé sous le patronage de la  
commune de CHERENG.

A cet effet, il est proposé au conseil municipal d'octroyer une subvention  
exceptionnelle à cette association d'un montant de 1 500 euros.

Après en avoir délibéré, la proposition est adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Pascal ZOUTE